



INFORMATIONS GENERALES CANTINE 2025-2026

EN RENSEIGNANT CE FORMULAIRE, J'ACCEPTE QUE LES INFORMATIONS SAISIES SOIENT EXPLOITÉES DANS LE CADRE DE MON INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DU RESTAURANT SCOLAIRE. J'ACCEPTE ÉGALEMENT QUE LA MAIRIE UTILISE MES COORDONNÉES PERSONNELLES À DES FINS D'INFORMATION (ÉVÈNEMENT, ACTIVITÉS PROPOSÉES...)

En retour, la collectivité s'engage à les exploiter conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et notamment à ne pas les conserver au-delà des strictes nécessités liées à leur utilisation. Par ailleurs, ces données ne feront l'objet d'aucune utilisation ou communication à des fins commerciales. Conformément à la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez de droits d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès de la Mairie accueil@saintandrelegaz.fr (04 74 88 11 61), ou en contactant notre Délégué à la protection des données dpd@valdudauphine.fr.

Enfant à inscrire

Nom :

Prénom :

Niveau : Ecole fréquentée :

Date de naissance :

Fille Garçon

L'enfant habite chez : ses parents sa mère son père
 son tuteur autre (préciser)

Adresse père :

Adresse mère :



ATTENTION !
POUR TOUT CHANGEMENT (COORDONNÉES, SITUATION FAMILIALE, TYPE D'ABONNEMENT) INTERVENANT AU COURS DE LA SCOLARITÉ DE VOTRE ENFANT, CONTACTEZ LA MAIRIE.

Parent ou famille d'accueil

Monsieur/ Madame Personne morale
 Autorité parentale sur l'enfant ci-dessus

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Tel fixe :

Tel portable :

Tel professionnel :

Mail :

Parent

Monsieur/ Madame Personne morale
 Autorité parentale sur l'enfant ci-dessus

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Tel fixe :

Tel portable :

Tel professionnel :

Mail :

Autre personne à contacter en cas d'urgence en dehors des représentants légaux :

RESTAURANT SCOLAIRE

Abonnement n° 1 : 1 repas fixe par semaine

Abonnement n° 2 : 2 repas fixes par semaine

Abonnement n° 3 : 3 repas fixes par semaine

Abonnement n° 4 : 4 repas fixes par semaine.

Abonnement n°5 : L'enfant est accueilli occasionnellement au restaurant scolaire. Dans ce cas, vous inscrivez vous-même votre enfant sur le portail des parents services.

Si votre enfant a un régime spécial, merci de l'indiquer ici :

COCHER LES JOURS DE PRÉSENCE	
<input type="checkbox"/> LUNDI	<input type="checkbox"/> MARDI
<input type="checkbox"/> JEUDI	<input type="checkbox"/> VENDREDI

« Bon pour accord »

LA SIGNATURE VAUT ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE. A DÉFAUT, VOUS POUVEZ FAIRE LA DEMANDE EN MAIRIE.

Le

Signature des parents



AUTORISATION PARENTALE DROIT A L'IMAGE



Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant :

autorise

n'autorise pas

la Mairie de Saint André le Gaz à photographier et/ou à filmer mon enfant dans le cadre scolaire et/ou périscolaire, ainsi qu'à la cantine pour une utilisation et exploitation non commerciale de son image, notamment sur le site internet de la commune, sur tous les supports (papier et numérique, agendas, bulletins,...)

Fait à Saint André le Gaz, le.....

Ajouter la mention manuscrite « Lu et approuvé - Bon pour accord »

Signature

